

Sensibilisation aux capacités affaiblies : Conséquences pour soi-même et les autres

Définition de capacités affaiblies :

Avoir des capacités altérées, et donc être incapable de fonctionner normalement ou de conduire un véhicule à moteur (voiture, camion, bateau, motoneige ou véhicule hors route, par exemple) de manière sécuritaire dû à la consommation d'alcool ou de drogue.

Conséquences des capacités affaiblies pour soi-même	Conséquences des capacités affaiblies pour les autres

Stratégies pour assurer votre sécurité, celle des autres et de votre collectivité
